

TABLEAU DES MODIFICATIONS GLOBALES APPORTÉES AUX LOIS PUBLIQUES

Les mentions ci-dessous réfèrent à des dispositions législatives adoptées en 1981 et modifiant de façon globale une ou plusieurs lois sans spécifier un article particulier.

Titre	Référence
Code de la sécurité routière	c. 7, a. 536
Loi concernant certain ministères	c. 9, aa. 7, 24, 34, 35 et 36
Loi sur le ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur	c. 10, a. 25